

L'ÉVÉNEMENT

SYNDICAL

N° 46

26^e année • mercredi 15 novembre 2023

l'hebdomadaire du syndicat UNIA

Place de la Riponne 4 • 1005 Lausanne • tél. 021 321 14 60 • redaction@evenement.ch • www.evenement.ch

JAA CH-1005 Lausanne P.P. / Journal Poste CH SA

NOUVELLE EMBROUILLE À L'AÉROPORT



OLIVIER VOGELSANG

Des dizaines de salariés actifs sur le chantier du tri-bagages risquent à nouveau de faire les frais d'une politique de sous-traitance en cascade. Leur emploi est menacé par la résiliation du mandat d'une des sociétés italiennes à qui l'Aéroport de Genève avait confié une partie des travaux. **PAGE 5**

POINT DE MIRE

Salaires sous pression...

Sylviane Herranz

Cette fois, le discours ne vient pas des rangs syndicaux. Mais de ceux de la finance: le pouvoir d'achat est sous pression et, en 2024, il baissera si l'on tient compte de la hausse des primes d'assurance maladie. Ces dernières n'étant pas intégrées à l'indice suisse des prix à la consommation. C'est l'«éminente» UBS qui le dit. D'après son sondage annuel sur la croissance des salaires, organisé auprès de 389 entreprises couvrant 22 branches et représentant environ 90% de la population active, l'augmentation moyenne des rémunérations sera de 1,9% en 2024. Une majoration qui peinera à couvrir l'inflation attendue de 2% l'an prochain. Dans quinze secteurs passés en revue, comme la chimie, l'horlogerie, la métallurgie, les équipements électriques ou encore les matériaux de construction, le relèvement

salarial devrait être de 2%. Seule l'hôtellerie-restauration, avec une indexation atteignant 2,8%, se distingue par une évolution qui résulte de la reprise post-épidémie. Dans les services publics, où certaines luttes sont encore en cours pour une pleine compensation du renchérissement, les hausses prévues sont également supérieures à la moyenne avec 2,2%. Au bas de l'échelle se trouvent le commerce de gros et l'alimentation avec 1,5%. Et les médias où seul 1% sera octroyé dans cette branche sinistrée pour les emplois et non pour les actionnaires... Mais ça, ce n'est pas UBS qui le dit. Au final, ces bonifications salariales seront insuffisantes pour couvrir l'inflation et la hausse des primes, cette dernière grevant le revenu disponible des travailleuses et des travailleurs de 0,5%.

Malgré la stagnation des salaires réels et la baisse du pouvoir d'achat, l'UBS reste confiante: ses économistes prévoient pour l'an prochain «une évolution moyenne de la consommation suisse». Ils expliquent que beaucoup de ménages iront puiser dans leur épargne pour «amortir» la charge des primes maladie, du loyer et du prix de l'électricité. La grande banque helvétique remarque tout de même que les groupes à faibles revenus ne disposent que de peu d'épargne ou d'aucunes économies. Mais pas de souci à se faire. Comme le révèle le sondage, leurs rémunérations devraient augmenter plus que la moyenne... Une affirmation lapidaire, lorsque l'on sait que les maigres hausses

suffiront à peine à contrebalancer l'explosion des prix de la nourriture et des produits de première nécessité.

On est encore loin d'une revalorisation générale des revenus, permettant de compenser les pertes de salaires réels subies ces dernières années. A l'aube des négociations salariales, l'Union syndicale suisse revendiquait une augmentation totale de 5%. Mais les employeurs s'y refusent. Ils prétextent un possible ralentissement de la conjoncture pour ne pas s'aventurer à payer leurs salariés à la juste valeur de leur travail. Cela malgré l'existence d'une forte pénurie de main-d'œuvre, qui pourrait encore s'accroître avec l'arrivée des babyboomers à la retraite... Comme le dit UBS, le pouvoir d'achat est sous pression. Les salaires le sont aussi et risquent de l'être davantage à l'avenir si les projets du Conseil fédéral en matière de négociations avec l'Union européenne se concrétisent. Les syndicats ont tiré la sonnette d'alarme la semaine dernière: les mesures de protection contre la sous-enchère salariale et sociale sont en danger. Alors que les problèmes de dumping et d'exploitation de travailleurs détachés demeurent (voir en page 9), il est central de défendre tous les acquis permettant de protéger efficacement les conditions de travail dans notre pays. ■

PROFIL



Thierry Crozat, passeur d'histoires et de rêves.

PAGE 2

SUISSE-UE

Protection des salaires exigée.

PAGE 3

DUMPING

Sous-enchère massive à Bâle et en Valais.

PAGE 9

SOCIÉTÉ

Le retour au pays des Portugais.

PAGE 10

PASSEUR D'HISTOIRES ET DE RÊVES

Codirecteur de la compagnie de théâtre Les ArTpenteurs, metteur en scène et acteur, Thierry Crozat considère son chemin comme miraculeux

Sonya Mermoud

Il aurait dû devenir architecte. Un cours gratuit de mime va définitivement le détourner de la profession envisagée et des études entamées dans ce sens à Marseille. «Ça a été une révélation de pouvoir s'exprimer sans les mots pour moi qui était hypertimide», raconte le Français Thierry Crozat, marqué par le milieu protestant dans lequel il a grandi, et confiant son incapacité, à cette époque, de s'exprimer en public. Séduit par cette découverte, l'étudiant d'alors de 22 ans envisage de mettre un terme à son cursus. Après une école de mime, il ne quittera plus jamais le domaine du théâtre. Mais mènera l'essentiel de sa carrière dans nos frontières, devenant acteur, puis codirecteur de la compagnie professionnelle de théâtre itinérant Les ArTpenteurs, basée à Yverdon, et metteur en scène. A l'âge de 63 ans, Thierry Crozat, issu d'une lignée d'ingénieurs, reste toujours émerveillé par la voie artistique qu'il a pu suivre. «Un chemin miraculeux!», s'enthousiasme-t-il, faisant aussi allusion au bonheur que lui apportent son épouse Chantal Bianchi - qui dirige à ses côtés la compagnie - et leurs deux fils. Mais reprenons le fil de son parcours.

UNE SALLE QUI SE DÉPLACE

A la fin de son école de mime, Thierry Crozat intègre une troupe professionnelle et se produit dans différents spectacles dans la cité phocéenne. Deux étés d'affilée, il travaille aussi comme moniteur dans une colonie pour handicapés mentaux à Saint-Cergue. Durant son séjour, il tombe amoureux d'une Suissesse et, à 25 ans, déménage à Genève. Dans les actes suivants en accéléré de sa vie, le Français, un petit air à la Richard Gere, intègre l'école de théâtre genevoise Serge Martin, d'abord comme étudiant, puis comme enseignant, rencontre celle qui deviendra sa femme et poursuit sa vocation. La création des ArTpenteurs en l'an 2000 ouvre un nouveau chapitre de son histoire. «Sa spécificité? C'est un théâtre itinérant. Nous nous déplaçons en Suisse, mais aussi à l'étranger. Nous

sommes des passeurs d'histoires, de rêves, et rendons le théâtre plus accessible en sortant des salles de spectacle et en allant à la rencontre du public. Il y a une notion d'hospitalité réciproque, un partage, une féerie», précise Thierry Crozat, tout en soulignant que la surface circulaire du chapiteau utilisé offre un rapport de proximité entre les comédiens et les spectateurs. Idem hors chapiteau. Lors des tournées, la troupe vit sur place, dans des caravanes. Ce mode d'existence simple présente davantage de possibilités d'interaction avec la population et d'échanges au sein de l'équipe. Un style de vie proche de la nature et des caprices du temps qui plaît beaucoup au nomade épisodique.

LE RESPECT DU VIVANT

Autres caractéristiques de la compagnie Les ArTpenteurs: le choix des pièces. Pas de militance, ni de spectacles moralisateurs mais des œuvres traitant de sujets sensibles. «Des exemples? Durant le Printemps arabe, nous avons joué la vie de Louise Michel. A travers le récit de *L'Odyssée*, nous avons évoqué la question des identités. Dans *Le Tartuffe* de Molière, l'hypocrisie des bien-pensants. Nous parlons aussi d'exploitation, de climat... Dénonçons des injustices...», ajoute le professionnel, appréciant en particulier le personnage du fou apte à soulever des questions graves sans jugement. «Sa parole joyeuse, innocente, naïve permet une mise à distance.» Soucieux de défendre des valeurs à travers les représentations choisies, le codirecteur des ArTpenteurs place le «respect du vivant» en tête des siennes. «Je suis particulièrement touché par la crise environnementale, aussi de par mes enfants», indique Thierry Crozat, fustigeant au passage «le futile qui nous entoure, le trop de matériel», lui qui tend à toujours plus de sobriété. Ce contemplatif confie sa peur de voir les gens «foncer tête baissée, incapables de ralentir, d'imaginer qu'il est possible de changer les choses». Un commentaire qui trahit la nature résolument optimiste de Thierry Crozat, trouvant dans l'impermanence de l'artistique, dans la faculté de créer, d'inventer, un inépuisable carburant.

L'ARBRE EN MOUVEMENT

Aujourd'hui, le sexagénaire précise se trouver en transition. «Nous allons remettre la direction de la compagnie. C'est un long processus. Je prépare ma retraite. Un petit deuil», note, pensif, Thierry Crozat, tout en évoquant encore la continuation de la fondation Les Mûriers. Une maison vouée à devenir un centre pour le théâtre itinérant en Suisse romande où le passionné accompagne et transmet son savoir-faire à des jeunes engagés dans cette pratique originale. Emotionnellement remuante, la page des ArTpenteurs en passe de se tourner comporte aussi des

promesses. «Ce changement de situation ouvre de nouvelles perspectives. C'est excitant. Inconnu. Et je garderai bien sûr la casquette d'acteur. C'est un luxe inouï que de se limiter à cette fonction.» Pour ce grand timide qui rappelle que le théâtre a favorisé sa prise de parole et qui aurait rêvé bénéficier d'une plus grande assurance, se glisser dans la peau de personnages est jouissif à plus d'un titre. «Jouer, c'est vivre intensément le présent, apprendre à lâcher-prise, faire confiance et écouter», s'enthousiasme le passionné. «J'apprécie par-dessus tout interpréter des méchants, des personnes limites comme

Hamlet, Macbeth, Faust... Un véritable défi. C'est génial, sachant qu'on se situe dans la fiction, l'illusion. Je trouve ridicule que certains artistes refusent, dans ce contexte pourtant clair, ce type de rôles.» Thierry Crozat n'a pas hésité non plus à incarner dans *If... une odyssée verte* - un conte écologiste pour les 20 ans de la compagnie - un arbre qui marche. Une image poétique qui continue à inspirer le comédien, entre des racines qui plongent dans la terre, des branches tendues vers le ciel et un déplacement imaginaire propre à ouvrir les champs des possibles. Et à dessiner un chemin de vie... ■



Nouvelles perspectives en vue. Thierry Crozat s'apprête à remettre la direction de la compagnie des ArTpenteurs, mais continuera à se produire comme comédien.

OLIVIER VOGELSANG

L'ITALIE VA DÉLOCALISER L'ACCUEIL DES MIGRANTS EN ALBANIE



LES TRAITS TIRÉS

Vincent

PROTECTION DES SALAIRES ET DU SERVICE PUBLIC EXIGÉE

L'Union syndicale suisse et Travail.Suisse ont alerté la semaine dernière sur les enjeux des futures discussions entre la Suisse et l'Union européenne alors que le Conseil fédéral s'apprête à définir son mandat de négociation

Textes Sylviane Herranz

La question européenne est revenue en force sur la scène politique suisse il y a dix jours. Et la place des syndicats dans les discussions préalables en vue des nouvelles négociations avec l'Union européenne (UE) a été remise en cause dimanche dernier par le futur président de la Commission de politique extérieure Hans-Peter Portmann, conseiller national libéral-radical de Zurich. Dans une interview au *Blick*, il appelle le Parlement à «briser le monopole des syndicats et introduire des réformes vers un partenariat social véritablement libéral». Il annonçait qu'il aborderait le rôle des syndicats dans le cadre de la commission ce lundi 13 novembre. Que s'est-il donc passé pour susciter une telle virulence? Selon l'élu, les syndicats ont rendu publique leur opposition au résultat des discussions exploratoires avec l'UE avant même que le Conseil fédéral ne communique officiellement sur la question, tout en dévoilant des informations sur des points litigieux.

Le lundi 6 novembre en effet, deux jours avant que le gouvernement annonce son intention de préparer un mandat de négociation avec l'UE, les deux faitières syndicales suisses convoquaient la presse dans l'urgence pour faire état de leurs fortes inquiétudes face aux déroulements des discussions avec la Commission européenne. Les présidents de l'Union syndicale suisse (USS) et de Travail.Suisse, Pierre-Yves Maillard et Adrian Wüthrich, ainsi que Vania Alleva, présidente d'Unia, Matthias Hartwich, président du SEV, et Daniel Lampart, premier secrétaire de l'USS, ont alerté sur le fait qu'après le projet d'accord-cadre institutionnel, qui avait capoté en 2021, «c'est désormais un programme de libéralisation qui émerge».

FRAIS REMBOURSÉS SELON LE PAYS D'ORIGINE

Les syndicats ont expliqué que, dans le cadre des discussions exploratoires, l'administration fédérale qui conduisait ces échanges avait accepté «une réduction de la protection des salaires et un affaiblissement du service public», comme ils le soulignent dans un communiqué commun. Il est prévu que les travailleurs détachés d'un pays de l'UE vers la Suisse ne touchent plus le remboursement de leurs frais selon les conventions collectives de travail (CCT) helvétiques, mais selon les règles en vigueur dans leur pays d'origine, comme c'est le cas actuellement dans l'Union. Les salariés étrangers devraient payer eux-mêmes leur hébergement et leurs repas. De plus, l'application de cette réglementation entraînerait une énorme discrimination pour les entreprises suisses. La reprise du droit européen affaiblirait substantiellement la protection des salaires dans d'autres domaines également, a indiqué Daniel Lampart. Ainsi, la caution et l'annonce préalable de 8 jours, comme l'interdiction d'offrir des services en Suisse, qui n'existent pas dans l'UE, seront remises en cause. De même que la participation des partenaires sociaux à la mise en œuvre des mesures d'accompagnement.

PROTECTION DES SALAIRES: ENTRAVES AU MARCHÉ

«Sur le marché intérieur européen, les protections nationales des salaires sont toujours soupçonnées d'entraver l'accès des entreprises étrangères au marché. C'est pourquoi la Commission européenne et la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) vérifient si la protection des salaires satisfait au principe de la proportionnalité», note le premier secrétaire de l'USS, soulignant encore que «la Suisse est de loin le pays qui contrôle le plus les sa-



Après l'abandon de l'accord-cadre institutionnel qui devait régler les futures relations de la Suisse avec le voisin européen, un nouveau mandat de négociation sera élaboré d'ici à la fin de l'année. Face à la pression sur les salaires, les syndicats demandent au Conseil fédéral d'agir pour améliorer les mesures de protection plutôt que de les dégrader.

lares en Europe. De nombreux acteurs et actrices de l'UE qualifient notre niveau de contrôles en le taxant de disproportionné.»

Autre inquiétude des syndicats, la volonté d'aller vers une libéralisation complète du marché de l'électricité et celle d'autoriser l'accès au marché ferroviaire pour des prestataires comme Flixbus dans le trafic international de voyageurs et d'ouvrir le transport marchandises.

Face à ces projets, l'Union syndicale suisse et Travail.Suisse demandent au Conseil fédéral de corriger ces erreurs. Le gouvernement doit «défendre les intérêts de la population dans les négociations avec l'UE et garantir la protection des salaires et le service public».

MANDAT DE NEGOCIATION

Deux jours après la conférence de presse syndicale, le Conseil fédéral communiquait sa décision d'élaborer, d'ici à la fin de l'année, un mandat de négociation sur la base des travaux internes et des discussions exploratoires menées depuis avril 2022. Ce mandat sera ensuite mis en consultation auprès des commissions de poli-

tique extérieure des deux Chambres du Parlement et de la Conférence des gouvernements cantonaux. En parallèle, le gouvernement annonçait que les discussions avec les partenaires sociaux et les cantons allaient se poursuivre sur

les mesures internes en matière de protection des salaires, d'accord sur l'électricité ainsi que sur le transport ferroviaire et les aides de l'Etat. ■

TRAVAIL INTÉRIMAIRE MULTIPLIÉ PAR CINQ

Comme expliqué lors de la conférence de presse de l'USS et de Travail.Suisse, la protection des salaires est sous pression «depuis longtemps» dans notre pays. Vania Alleva a notamment pris l'exemple du cas découvert à Bâle où quelque 90 travailleurs détachés venus de Pologne, de Lettonie et de Lituanie étaient payés 9 francs l'heure, et même 5 francs pour certains, alors que le salaire conventionnel est de 27 francs (voir en page 9). Daniel Lampart a indiqué que la «sous-enchère salariale et le travail précaire sont des réalités bien présentes en Suisse aujourd'hui. Environ un cinquième des entreprises se fait prendre lors de contrôles des salaires.» Il ajoute que l'ouverture du marché du travail a enclenché une nouvelle dynamique. Le travail temporaire, libéralisé par l'accord sur la libre circulation des personnes, a été multiplié par cinq. «Un phénomène favorisé en plus par l'interprétation généreuse de la loi faite par certains cantons», précise-t-il. Il souligne que cette dynamique influe également sur le nombre d'adhérents aux syndicats. Ces derniers «rencontrent des difficultés beaucoup plus grandes à recruter des membres à cause de la courte durée des missions de travail et des structures, ce qui menace entre autres les déclarations de force obligatoire de CCT (quorums)».

En conclusion, les syndicats appellent à une amélioration de la protection des salaires suisses plutôt qu'une dégradation. Ils dénoncent aussi le refus des représentants des employeurs de discuter de manière constructive en vue de régler ces problèmes. ■

«Il s'agira avant tout de lutter contre les attaques sur les acquis sociaux»

Responsable du département politique d'Unia, la Neuchâteloise Martine Docourt a été élue au Conseil national, où elle pourra s'appuyer sur son expérience professionnelle

Propos recueillis par Jérôme Béguin

A Berne, parmi les nouveaux et nouvelles parlementaires, il y en a une qui intéresse particulièrement Unia. Elue au Conseil national

le 22 octobre, la socialiste neuchâteloise Martine Docourt dirige en effet le département politique du syndicat. Agée de 44 ans et maman de deux enfants, cette géologue de formation a travaillé à l'Office fédéral de l'environ-

nement avant de rejoindre Unia. Déjà présidente du Grand Conseil neuchâtelois et co-présidente des Femmes socialistes suisses, elle va poursuivre son engagement au Parlement fédéral où elle entend agir notamment contre la vie chère, pour l'égalité et une transition écologique socialement juste. Interview.

QUESTIONS REPONSES

Quel va être l'impact de cette élection sur votre travail à Unia?

Je continuerai vraisemblablement à travailler à temps partiel pour Unia. L'étendue et les modalités doivent encore être discutées.

Quels liens entre votre travail à Unia et votre activité parlementaire allez-vous pouvoir tisser?

En étant au Parlement, cela me permettra d'être au cœur des discussions concernant, par exemple, les questions de prévoyance, de droit du travail ou dans le domaine de la poli-

tique économique et ainsi de relayer certaines spécificités sur la base de mon expérience syndicale.

Quels sujets vous tiennent-ils à cœur de faire avancer au Parlement?

De nombreux sujets me tiennent à cœur. Actuellement, il y a une nécessité d'agir contre la vie chère. Tout augmente alors que les salaires stagnent ou ont même baissé depuis trois ans tandis que l'inflation augmente. Agir contre la vie chère, c'est trouver des solutions dans les domaines de l'énergie, des transports et des loyers. De plus, il y a à revoir notre système santé afin que les primes d'assurance maladie puissent être abordables pour toutes et tous. Il en va de même de notre système de prévoyance qui doit être amélioré afin que chacune et chacun puissent vivre dignement à la retraite.

J'aimerais aussi faire avancer les questions d'égalité, que cela soit dans le domaine des violences faites aux femmes avec davantage de moyens financiers, la conciliation entre vie privée et professionnelle ou la réduction

du temps de travail à salaire égal. Des questions pour lesquelles je m'engage déjà depuis plusieurs années en tant que co-présidente des Femmes socialistes suisses.

De par ma formation de géologue de l'environnement et dans la continuité de mon engagement au Grand Conseil neuchâtelois, j'aimerais également favoriser une transition écologique qui ne se fasse pas sur le dos de la population et dans laquelle les entreprises participent à l'effort. La crise climatique ne doit pas creuser davantage les inégalités et l'Etat doit jouer son rôle, comme pour toute crise, en investissant dans la transition. Pour ce faire, il est nécessaire notamment d'avoir une reconversion écosociale de l'économie qui passe entre autres par une réelle politique de formation ou de reconversion professionnelle. Toutefois, même s'il est vrai que ces thèmes me tiennent particulièrement à cœur, je sais aussi qu'en raison du renforcement de la majorité bourgeoise au Parlement, il s'agira avant tout de lutter contre les attaques sur les acquis sociaux. ■



Responsable du département politique d'Unia à l'échelle nationale, la socialiste neuchâteloise Martine Docourt a été élue au Conseil national le 22 octobre dernier.

NOUVELLE EMBROUILLE SUR LE CHANTIER DU TRI-BAGAGES

Des dizaines de travailleurs pourraient perdre leur emploi à la suite de la résiliation du mandat d'une société sous-traitante



Plus d'une trentaine de salariés ont participé le 7 novembre à une assemblée générale et à une conférence de presse donnée à Genève devant l'entrée de l'aéroport.

Jérôme Béguin

Photos Olivier Vogelsang

Le chantier du centre de tri-bagages de l'aéroport de Genève-Cointrin n'a pas fini de défrayer la chronique. Pour mémoire, Unia Genève avait déjà dû intervenir l'année dernière pour défendre une cinquantaine de salariés victimes d'une sous-traitance en cascade. Après avoir remporté la construction du nouveau centre logistique, pour la coquette somme de 270 millions de francs, l'entreprise Leonardo avait mandaté une autre société pour réaliser les travaux, Fincantieri, qui, elle-même, avait sous-traité à une troisième entité, là encore domiciliée en Italie, Mitel International. Venus de l'étranger, les travailleurs devaient parfois travailler sept jours sur sept, de 10 à 12 heures par jour, avec

des rémunérations en-dessous du salaire minimum cantonal et des usages de la mécatronique. Mitel avait finalement été exclue du site et remplacée par l'entreprise PH facility. Tout allait bien jusqu'à ce que celle-ci se voit signifier par Fincantieri, le 31 octobre dernier, une fin de contrat. Fincantieri ayant, semble-t-il, perdu le mandat de Leonardo... Un sacré imbroglio qui risque de laisser des dizaines d'employés sur le carreau.

«Après avoir été sous-payés pendant des mois et fait des horaires à rallonge, nous sommes une nouvelle fois dans la crainte de rester sans travail. Nous espérons que l'entreprise continuera à nous verser les salaires», explique Ivan. Avec plus de trente collègues, cet ouvrier italien a participé le 7 novembre à une conférence de presse donnée à l'issue d'une assemblée générale devant l'entrée de l'aéroport. «Nous sommes des mécaniciens et des électriciens qui mettons au point un système très sophistiqué, et nous sommes de nouveau menacés de licenciement. Nous voulons finir le chantier avec PH facility, une entreprise sérieuse qui paie régulièrement les salaires et respecte la législation», complète Motan, un autre salarié.

REPRISE DE TOUT LE PERSONNEL EXIGÉE

«Nous n'avons pas d'assurance aujourd'hui que l'ensemble des salariés seront repris, nous sommes potentiellement devant un licenciement collectif, c'est totalement scandaleux. Nous allons de nouveau solliciter des rencontres avec Leonardo et la direction de l'aéroport. Nous demandons à ce que l'ensemble du personnel sous contrat avec PH facility soit réengagé et ce aux mêmes conditions d'embauche. L'idéal étant que l'aéroport mandate directement l'entreprise, sans passer par une chaîne de sous-traitance qui porte systématiquement préjudice aux travailleurs», indique Alejo Patiño, secrétaire syndical d'Unia Genève. Pour empêcher ces pratiques de sous-traitance abusives, le syndicat va, en outre, encore une fois interpellé les instances intersyndicales et les autorités politiques. «L'aéroport est une régie publique, sa direction de même que le Conseil d'Etat ne peuvent rester silencieux. Nous leur demandons d'agir»,



«Nous sommes des mécaniciens et des électriciens qui mettons au point un système très sophistiqué, et nous sommes de nouveau menacés de licenciement. Nous voulons finir le chantier avec PH facility, une entreprise sérieuse qui paie régulièrement les salaires et respecte la législation», indiquait Motan.

lance Jean Burgermeister, secrétaire syndical d'Unia Genève.

«Pour le Syndicat des services publics (SSP), le responsable de cette casse est la direction de l'aéroport», souligne Jamshid Pouranpir, le secrétaire syndical du SSP trafic-aérien, venu témoigner de sa solidarité. «Nous exigeons la création d'un fonds de garantie pour subvenir aux besoins des salariés en cas de manquement des entreprises. De l'argent, des profits, il y en a. Aucun licenciement ne doit être prononcé.» Affaire à suivre, le syndicat promet d'accompagner les travailleurs afin qu'ils ne perdent pas leur emploi et que les conditions de travail ne soient pas dégradées. ■

POING LEVÉ

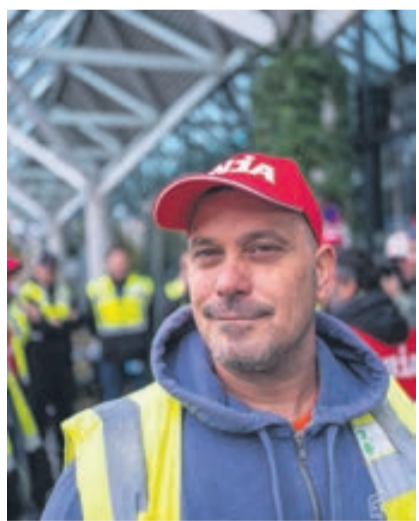
LA TREIZIÈME RENTE, PLUS INDISPENSABLE QUE JAMAIS

Par Jérôme Béguin

Le 3 mars 2024, deux objets seulement seront au menu des votations fédérales. L'initiative populaire pour une 13^e rente AVS de l'Union syndicale suisse (USS), d'une part, et, d'autre part, celle «Pour une prévoyance vieillesse sûre et pérenne» lancée par les Jeunes libéraux-radicaux. Ainsi en a décidé le Conseil fédéral dans sa séance du 25 octobre. Nous ne voterons donc pas sur l'initiative d'allègement des primes maladie du Parti socialiste, qui avait été déposée plus d'une année avant les deux autres initiatives. «Le PS a déjà dû remettre son texte pour le livret de votation à la Chancellerie fédérale, pendant ce temps, les personnes à l'origine de l'initiative sur la 13^e rente AVS n'avaient pas encore été sollicitées pour le leur», dénonce le Parti socialiste dans un communiqué, en évoquant un «stratagème»: «Le Conseil fédéral triche avec les dates de votation pour influencer le résultat.» Le parti à la rose laisse entendre qu'en retardant cette votation sur les primes, l'objectif serait de faire oublier la forte augmentation des cotisations maladie en 2024 (de 8,7% en moyenne suisse).

La votation sur LPP 21, la réforme votée par le Parlement qui va diminuer nos revenus du 2^e pilier, est aussi repoussée. Elle aurait sans doute donné des munitions à la treizième rente. La campagne de l'USS risque, en plus, d'être un peu parasitée par celle «Pour une prévoyance vieillesse sûre et pérenne». D'après ces jeunes (et moins jeunes) du PLR (et d'autres partis de droite et d'extrême droite qui soutiennent ce texte), l'AVS serait au bord de la faillite et il faudrait absolument faire passer l'âge de départ à la retraite à 66 ans pour tous et toutes d'ici à 2032. Puis, à partir de cette date, lier l'âge de référence à l'espérance de vie en reculant l'âge de la retraite d'un mois par an. En 2050, il faudrait ainsi bosser jusqu'à 67 ans et 7 mois! Il a été possible depuis le XIX^e siècle de réduire constamment le temps que nous passons au travail, mais, à l'heure de la robotisation et de l'IA, des réacs voudraient nous faire trimer jusqu'à 107 ans! Quelle tristesse de constater que des jeunes peuvent être aussi âgés dans leurs têtes et avoir si peu de confiance en l'avenir... Bien sûr, ces idéologues de bonne famille ne connaissent pas la pénibilité de certains emplois, qui deviennent un calvaire passé un certain âge. Ils n'ont pas entendu parler de la difficulté à retrouver un poste quand on a 50 ans et plus. Ils pensent sans doute, comme disait l'autre, qu'il suffit de traverser la rue.

Puisqu'ils prétendent se faire du souci pour l'AVS, répondons-leur qu'elle se porte assez bien. Chaque année, elle accumule des excédents de l'ordre de 3 milliards de francs et sa fortune atteindra 67 milliards en 2030, soit 20 de plus qu'aujourd'hui. Mais il est vrai que l'AVS, dont la rente moyenne mensuelle est de 1800 francs, ne permet pas à de nombreux retraités, qui ne disposent pas d'un 2^e pilier conséquent, de vivre correctement. C'est pourquoi les syndicats avaient lancé en 2020 cette initiative «Mieux vivre à la retraite», mais, entretemps, avec l'inflation, l'augmentation des primes maladie et des loyers, c'est l'équivalent d'une rente mensuelle que les retraités vont perdre. La 13^e rente est devenue indispensable, elle arrive à point nommé. ■



«Après avoir été sous-payés pendant des mois et fait des horaires à rallonge, nous sommes une nouvelle fois dans la crainte de rester sans travail. Nous espérons que l'entreprise continuera à nous verser les salaires», témoignait Ivan devant la presse la semaine dernière.

TURQUIE: UN ÉTAT SOCIAL AU SERVICE DE L'AUTOCRATIE

La Turquie vient de célébrer son centenaire. Loin de la prospérité promise par Erdogan, une grande partie de la population sombre dans la pauvreté. La politique sociale s'est pourtant élargie depuis vingt ans, mais vise surtout à consolider la base électorale du leader populiste

Textes Clément Girardot

«**N**otre pays est entre de bonnes mains, vous pouvez reposer en paix», a déclaré dimanche 29 octobre dernier le président turc Recep Tayyip Erdogan, en déposant une gerbe de fleurs sur la tombe d'Atatürk à Ankara. En raison de l'affrontement entre Israël et le Hamas, les cérémonies officielles du centenaire de la République turque ont été réduites au minimum et l'hommage d'Erdogan à son illustre prédécesseur fut succinct.

Cent ans auparavant, en 1923, le général Mustafa Kemal (doté du patronyme Atatürk, père des Turcs, en 1934) proclame la République turque devant l'Assemblée nationale. Vainqueur de la guerre de libération face aux puissances étrangères qui avaient divisé l'Anatolie à la fin du premier conflit mondial, il enterre l'Empire ottoman et entend transformer un pays pauvre et religieux en une nation développée et laïque.

Il lance de profondes réformes institutionnelles et culturelles, s'inspirant du modèle occidental: adoption du Code civil suisse, passage de l'alphabet arabe à l'alphabet latin, généralisation de l'instruction publique, obligation du mariage civil, droit de vote pour les femmes...

Il s'agit d'un programme de modernisation à la fois autoritaire (les premières élections pluralistes ont lieu

en 1946) et nationaliste, car il exalte la souveraineté d'un peuple turc mythifié et homogène, au détriment des autres populations historiquement présentes sur le plateau anatolien.

Atatürk décède en 1938 après avoir orienté dans les années 1930 l'économie vers plus de planification et d'étatisme, inspiré par le modèle soviétique. Après la Seconde Guerre mondiale durant laquelle elle reste neutre, la Turquie se rapproche de l'Occident. Elle bénéficie du Plan Marshall et rentre dans l'OTAN en 1952.

COUPS D'ÉTAT ET RÉPRESSIONS

La politique économique devient plus libérale, mais c'est aussi à cette période, comme dans de nombreux pays européens, que se développe la sécurité sociale. «Après 1945 émerge un Etat providence de style corporatiste, ciblant les fonctionnaires et les travailleurs du secteur formel. C'est un système assez bien structuré et généreux, mais le problème est que plus de la moitié de la population en est exclue, notamment à cause de l'importance du secteur informel», affirme Erdem Yoruk, professeur associé de sociologie à l'Université Koç d'Istanbul et spécialiste de l'Etat providence turc.

Les années 1960 à 1980 sont marquées par trois coups d'Etat et une forte polarisation de la société entre conservateurs religieux, kémalistes, ultranationalistes et révolutionnaires marxistes.

Le coup d'Etat de 1980 entraîne une répression féroce contre les mouvements de gauche. Des milliers de militants sont emprisonnés, les libertés politiques et syndicales sont fortement restreintes. La grande confédération syndicale de gauche DİSK (voir ci-dessous) est interdite entre 1980 et 1992.

Alors que la répression provoque une dépolitisation de la société, les travailleurs voient leurs conditions de travail et leurs rémunérations se dégrader. Avec le soutien du FMI et de la Banque mondiale, la Turquie adopte une politique économique néolibérale tournée vers l'exportation et le développement du secteur financier.

En 2002, un nouveau parti conservateur issu de l'Islam politique (AKP) arrive au pouvoir après une décennie 1990 très instable au niveau politique, sécuritaire et économique. Il est dirigé par l'ancien maire d'Istanbul, Recep Tayyip Erdogan.

NÉOLIBÉRALISME ET... ÉTAT PROVIDENCE

Phénomène inédit dans la vie politique turque, l'AKP contrôle le pays depuis maintenant 21 ans. Le parti est accusé d'avoir remis en cause l'héritage laïc d'Atatürk et d'avoir adopté une gouvernance de plus en plus autoritaire. Au niveau économique, il suit une ligne résolument néolibérale: «Dans les premières années, l'AKP a établi un nouveau code du travail qui a légalisé la flexibilité. Des offensives semblables ont été menées à travers des réformes de la sécurité sociale, notamment avec la loi sur l'assurance santé qui a ouvert la voie à la privatisation du secteur de la santé», estime Uraz Aydin, membre du comité central du Parti des travailleurs de Turquie (TİP), l'une des formations politiques représentant la gauche radicale.

Cette orientation très favorable aux entrepreneurs s'est paradoxalement accompagnée d'un élargissement de l'Etat providence, à la fois en termes de budget mais aussi de couverture de la population. «La priorité n'est plus la sécurité sociale liée à l'emploi mais une assistance fondée sur le niveau de revenu qui cible aussi les populations pauvres travaillant dans le secteur informel, déclare Erdem Yoruk. Nous



L'histoire turque est jalonnée de mouvements syndicaux importants et de tragédies, comme le massacre du 1^{er} mai 1977. Ici, le calendrier 2023 de la centrale syndicale DİSK illustrant la place Taksim d'Istanbul aujourd'hui et lors de l'arrivée du cortège en 1977.



Banderole en turc et en kurde lors du défilé du 1^{er} mai dernier à Istanbul.

Face à la crise, une dynamique sociale à amplifier

Syndicaliste depuis vingt ans, Kivanç Eliaçık est responsable des relations internationales de la DİSK, la Confédération des syndicats révolutionnaires de Turquie. Forte de plus de 200 000 membres présents dans un grand nombre de secteurs économiques, la DİSK est reconnue comme une organisation combative et proche des mouvements politiques de gauche. Interview

QUESTIONS RÉPONSES

Du point de vue des travailleurs, quels sont les événements les plus marquants de l'histoire turque depuis 1923?

Notre histoire est jalonnée de grandes grèves et d'importants mouvements syndicaux. Le massacre du 1^{er} mai 1977 est un des jalons de l'histoire républicaine. Au cours de la manifestation organisée par la DİSK, plus de 40 personnes ont été tuées au cœur

de la ville d'Istanbul, sur la place Taksim, par des tirs de fusil et de pistolet. On ne sait toujours pas qui sont les auteurs de ce massacre.

La «résistance des travailleurs» des 15 et 16 juin 1970 est un autre événement marquant. Il s'agit d'une grève générale et d'un soulèvement de la classe ouvrière contre un projet de loi sur le travail qui visait à modifier les activités et les droits des syndicats. C'est un succès. Mais, à la suite du coup d'Etat de 1980, la junte a fait adopter exactement la même loi liberticide.

Elle est toujours en vigueur et, aujourd'hui, selon la Confédération syndicale internationale, la Turquie fait partie des dix pires pays du monde pour les travailleurs. Dans ce groupe, nous sommes le seul pays qui soit candidat à l'Union européenne, membre de l'OCDE et du G20.

Comment cela se manifeste-t-il? Pouvez-vous donner des exemples?

Les lois restreignent fortement les ac-

tivités syndicales. Adhérer à un syndicat est assez compliqué et il est très difficile de signer une convention collective. Le droit de grève est très limité.

De plus, nous sommes victimes de répressions de la part des autorités. La détention ou l'emprisonnement d'un syndicaliste n'est pas un fait inhabituel. Les activités syndicales, les réunions ou les manifestations sont souvent interdites ou bloquées par la police.

Devez-vous parfois opérer dans la clandestinité?

C'est souvent le cas, car adhérer à un syndicat est un motif de licenciement très fréquent. Pour démarrer un processus de négociations collectives, il faut syndiquer au moins la moitié des employés d'un lieu de travail. Donc, nous devons d'abord recruter de nouveaux membres de manière clandestine. Les réunions syndicales se déroulent secrètement en différents groupes qui parfois ne se connaissent

pas entre eux. Nous fonctionnons comme cela au niveau de l'usine, mais au niveau national toutes nos actions et nos idées sont transparentes. Le gouvernement peut nous arrêter, utiliser des gaz lacrymogènes, interdire nos activités, nous continuerons à dire ce que nous pensons.

Actuellement, quelles sont vos principales actions ou campagnes au niveau national?

Nous militons pour que le système de retraite soit plus équitable et que les retraités aient de meilleures pensions. Nous faisons également campagne pour une plus grande justice fiscale. Nous demandons qu'un système d'imposition progressif soit établi. Nous avons actuellement un taux unique et les grandes entreprises bénéficient de nombreux avantages. Nous souhaitons que les riches, les grandes entreprises et les activités financières soient davantage taxés et que les plus pauvres le soient moins.

Avec la crise économique qui s'approfondit en Turquie, est-ce que vous avez observé une mobilisation accrue des travailleurs?

L'agitation est grande dans la société et sur les lieux de travail. Les gens sont mécontents. Nous avons toujours été une nation protestataire qui aime organiser des manifestations, ce n'est malheureusement plus le cas. Nous sommes moins en mesure d'organiser de grandes manifestations qu'avant. Les causes sont multiples: la pandémie, les attentats de l'Etat islamique qui ont ciblé un cortège de manifestants en 2015, et puis la limitation de la liberté d'expression et de la liberté de réunion à la suite du coup d'Etat manqué de 2016. Mais tout de même, nous dénombrons beaucoup de grèves, de manifestations et de rassemblements sur les lieux de travail. Par exemple, les employés de l'usine Colgate-Palmolive ont obtenu l'été dernier une hausse de salaire de 66% après une grève de 17 jours. ■

«UNE DEUXIÈME NAKBA DANS LA BANDE DE GAZA»

Au cœur d'une actualité dramatique, la 12^e édition des Rencontres cinématographiques «Palestine Filmer c'est exister» se tiendra à Genève du 29 novembre au 3 décembre



Ci-dessus, image de «A House in Jerusalem», du réalisateur palestinien Muayad Alayan, qui nous invite dans le passé d'une maison... A droite, «My love awaits me by the sea», de la cinéaste palestinienne Mais Darwazah, sera projeté lors de la soirée d'ouverture des Rencontres cinématographiques au cinéma Spoutnik à Genève le 29 novembre, Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien.

Textes Aline Andrey

Au moment de la mise en page du programme de la 12^e édition des Rencontres cinématographiques «Palestine Filmer c'est exister» (PFC'E) à Genève, le comité d'organisation s'est retrouvé, plus que jamais, face à une actualité dramatique. Après l'attaque terroriste sanglante du Hamas, les bombes du gouvernement israélien frappent la population civile gazaouie. Dans un communiqué, le comité du PFC'E écrit: «Israël provoque une deuxième Nakba dans la bande de Gaza: bombardements continus rasant des quartiers entiers du nord au sud, déportation des

habitantes et des habitants, bombardements des convois de déplacés, blocus total avec coupure de l'eau et de tout approvisionnement...»

«L'histoire se répète, mais avec une rare violence», résume l'attachée de presse, Vena Ward.

Le festival rappelle que, «depuis 75 ans, le peuple palestinien fait face de manière héroïque à la colonisation et à l'occupation de sa terre, et aux attaques d'un régime désormais ouvertement raciste, nationaliste et ne cachant plus sa volonté d'éliminer la population palestinienne». Et d'asséner: «Ce qui se passe à Gaza fait craindre le pire.» Ce printemps, comme une prémonition, le comité d'organisation choisit

pour thème central: «Il y a 75 ans, la Nakba: les jeunes Palestiniennes et Palestiniens n'oublieront jamais.» En arabe, *nakba* signifie «catastrophe» ou «désastre». Elle fait référence à l'exode forcé et à l'expulsion de plus de 700 000 Palestiniennes et Palestiniens pendant la guerre israélo-arabe de 1948 à 1949. Au-delà de la mémoire, le comité souligne que «la moitié des films sélectionnés a été réalisée par des jeunes cinéastes qui n'hésitent pas à questionner leur société, les injonctions politiques du «bon résistant», à oser dire tout haut ce qu'on avait l'habitude de garder pour soi, à exprimer l'amertume face à l'impossibilité de vivre dans «un lieu sans peur et sans frontières».

JOURNÉE INTERNATIONALE DE SOLIDARITÉ

Lancé en 2012 par le Collectif Urgence Palestine Genève pour marquer les 10 ans des Missions civiles en Palestine, le PFC'E a été le premier festival francophone entièrement dédié au cinéma palestinien. Le prochain 29 novembre, lors de la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien, la soirée d'ouverture aura lieu au cinéma Spoutnik à Genève, dès 19h. Quatre cinéastes seront présents: Mais Darwazah, Khaled Jarrar, Mohanad Yaqubi et Saleh Saadi. Cette rencontre sera suivie à 20h30 de la projection du film de la réalisatrice Mais Darwazah *My love awaits me by the sea*. Il sera présenté au même moment au

cinéma Oblò à Lausanne (20h30) et au cinéma ABC à La Chaux-de-Fonds le 3 décembre. Ce même jour, une table ronde avec les quatre cinéastes, animée par le réalisateur suisse Nicolas Wadimoff, interrogera les difficultés du cinéma palestinien, des tournages très difficiles à cause de l'occupation et de la colonisation israélienne au manque de moyens financiers, en passant par l'exil – vu comme un choix ou une nécessité? – des cinéastes, et bien sûr de la cruelle actualité. ■

Programme complet sur: palestine-fce.ch

«Un cinéma vivant et diversifié, malgré l'occupation»

Contactée par téléphone le 7 novembre, Céline Brun, membre de la commission de programmation des Rencontres cinématographiques, fait le point sur la situation et dévoile quelques films au programme de «Palestine Filmer c'est exister».

QUESTIONS RÉPONSES

Comment les Rencontres se positionnent-elles face à la tragédie actuelle?

L'importance de donner la parole aux réalisatrices et aux réalisateurs palestiniens est encore plus essentielle. Lors de cette édition, plusieurs d'entre eux seront présents ou contactés par Zoom. Un de nos invités se trouve en Israël en ce moment, près de Haïfa, l'une habite au Caire et les autres travaillent à l'étranger actuellement. Leur présence et leurs films permettront d'échanger avec le public et de mieux comprendre la situation actuelle. Les associations de défense des droits humains et les représentants des agences onusiennes n'hésitent pas à parler d'une deuxième Nakba ou même de génocide à Gaza. Plus de 10 000 personnes ont été tuées par les bombardements massifs israéliens et plus de 100 000 déplacés.

La mémoire de la Nakba et la question de la transmission traversent notamment le documentaire intitulé *Sarura* de Nicola Zambelli – l'un des rares films non palestiniens à être présentés. Il se déroule aux portes du désert du Néguev où de jeunes

Palestiniens tentent de récupérer, depuis une quinzaine d'années, les terres volées à leurs familles par les colons israéliens. Par des actions non violentes, «les jeunes du Sumud» protègent les habitants et restaurent les anciennes grottes du village de Sarura. Un des jeunes témoignera par visioconférence après la projection, ainsi que Budour Hassan d'Amnesty International. Quant au documentaire *R21 AKA Restoring Solidarity* de Mohanad Yaqubi, il nous fait voyager dans le monde du cinéma engagé des années 1960 aux années 1980.

La problématique migratoire est également présente...

Dans *Notes on displacement*, Khaled Jarrar a accompagné une famille palestinienne dans leur fuite éprouvante de la Syrie à l'Allemagne. Loin des images stéréotypées et déshumanisées de bateaux surchargés, nous devenons, grâce au réalisateur, un membre de la famille de Nadira, réfugiée depuis l'âge de 12 ans à Yarmouk à la suite d'un premier exil lors de la Nakba (1948), qui rêve d'une existence en sécurité.

Depuis 2012, le festival a proposé 229 films et invité près d'une cinquantaine de cinéastes palestiniens. Comment expliquer la richesse de ce cinéma, alors que la population palestinienne est estimée à 10 millions de personnes dont une majorité vivent à l'étranger?

Les réalisatrices et les réalisateurs palestiniens, avec très peu de moyens et tant de difficultés notamment pour voyager en Palestine même (checkpoints, mur d'apartheid, blocus de Gaza), et à

l'étranger, ont un cinéma vivant et diversifié, très riche dans ses formes et ses écritures. Nous suivons de nombreux professionnels formés en Palestine, issus de l'École de cinéma Dar Al-Kalima University à Bethléem ou de la formation donnée par l'association Shashat Women Cinema. Toutes et tous veulent partager leur vision, leur regard sur la Palestine, son peuple et son histoire, malgré les nombreux obstacles.

Nous visionnons une soixantaine de films par an, pour en programmer une vingtaine par édition. Dans cette édition, des documentaires, des films expérimentaux et des fictions seront présentés. Le film d'ouverture, *My love awaits me by the sea*, de la cinéaste Mais Darwazah, est très poétique, tout comme *The Curve* du cinéaste Rifqi Assaf, malheureusement décédé, mais à qui nous rendrons hommage lors d'une visioconférence avec le coscénariste du film. Il y a aussi dans notre programmation des films que l'on peut qualifier de «grand public». Par exemple, *A House in Jerusalem*, de Muayad Alayan, nous invite dans le passé d'une maison, pendant le deuil d'une épouse et d'une mère, où les drames ressurgissent. *A Gaza Weekend* de Basil Khalil est, par contre, une comédie ironique. L'actualité dramatique nous a fait réfléchir à sa diffusion, mais nous avons décidé de le maintenir pour montrer que Gaza est vivante. Les Gazaouis vivent depuis seize ans sous blocus. Ils et elles se relèvent, malgré les horreurs vécues aujourd'hui, comme en témoignera le réalisateur qui sera avec nous par visioconférence. ■

Mots de cinéastes*

Basil Khalil: «Je pense qu'avec la comédie, on peut toucher des gens qui, autrement, ne voudraient pas entendre des histoires venues d'un endroit affecté par des problèmes aussi graves.» ■

Mais Darwazah: «Je voulais mieux comprendre l'histoire d'amour compliquée que j'ai avec mon pays. Je ne voulais pas tomber amoureuse de l'endroit que j'ai cherché toute ma vie et qui m'est interdit. Je ne voulais pas non plus découvrir l'occupation et les atrocités subies par les Palestiniens, et repartir avec un sentiment d'inutilité et d'im-

puissance. Le livre de Hasan Hourani, *Hasan is Everywhere*, a tout changé. Sa capacité à créer un monde utopique, bien qu'il ait vécu sous l'occupation, m'a stupéfiée. Avec ses mots qui disent qu'il y aura toujours un endroit plus beau et plus serein, il m'a donné la force de visiter la Palestine.» ■

Khaled Jarrar: «Ma grand-mère Shafiqah a été contrainte de quitter sa maison à Haïfa, son arbre de jasmin, sa tasse de thé sur son balcon et sa vue sur la mer. J'ai hérité de ses souvenirs, à la fois magnifiques et douloureux. Ils me pourchassaient dans mes rêves comme des fantômes qui n'avaient pas l'intention de partir. J'ai essayé de m'échapper par la géographie, par l'émotion, par la

psychologie, mais laisser le passé derrière moi s'est avéré impossible, quelque chose me ramenait toujours en arrière dans le temps.» ■

Mohanad Yaqubi: «A Londres où j'étudiais, la professeure m'a demandé si je connaissais le cinéma révolutionnaire palestinien. Estomaqué par ce qu'elle commença à raconter, moi, futur cinéaste palestinien, venu en Europe pour apprendre le métier et l'histoire du cinéma, je découvrais ma propre histoire et un héritage dont je n'étais absolument pas conscient.» ■

* Propos tenus avant les événements de ce dernier mois, repris du site du festival.

PALESTINE POUR UN CESSER-LE-FEU IMMÉDIAT! LE CONSEIL FÉDÉRAL DOIT AGIR!



Samedi dernier, des centaines et des milliers de personnes sont à nouveau descendues dans les rues de Suisse, notamment à Genève et à Fribourg pour crier leur colère face au massacre perpétré à Gaza et exprimer leur solidarité avec le peuple palestinien. A la Chaux-de-Fonds (photos), un rassemblement a été organisé sur la place de la Gare. Quelque 350 personnes étaient présentes, un succès pour le comité des montagnes neuchâteloises créé dans l'urgence face à la situation à Gaza. Discours, intermèdes musicaux et moment de poésie ont dit l'émotion des participants, unis sous la bannière palestinienne. Comme dans les autres villes, une exigence centrale était portée: cessez-le-feu immédiat! Et tous les regards étaient tournés vers le Conseil fédéral qui soutient la politique meurtrière de l'Etat d'Israël. Le gouvernement a été interpellé afin qu'il agisse pour l'arrêt des bombardements. «Halte au génocide! Pas en notre nom», ont encore scandé les manifestants, unissant leur voix à celle de millions de personnes qui, partout dans le monde, exigent un cessez-le-feu immédiat. ■ Texte et photos SH

HÔTELLERIE-RESTAURATION: L'OFFRE DE FORMATION S'ÉTOFFE

La formation de base Progresso propose pour l'an prochain une centaine de cours. Des nouveautés à la clé



Dans tous les domaines de l'hôtellerie-restauration, les partenaires sociaux offrent des cours accessibles à tous qui permettent de valoriser son savoir-faire et son salaire.

Sonya Mermoud

Cuisine, service, intendance ou encore restauration: la formation de base Progresso propose pour 2024, comme cette année, une centaine de cours dans ces différents domaines. Ceux-ci seront organisés dans toutes les régions de Suisse. Ils pourront aussi, sur demande, être dispensés en entreprise à partir de huit participants. L'offre s'adresse aux collaboratrices et aux collaborateurs non diplômés de l'hôtellerie-restauration. Les intéressés doivent bénéficier de connaissances écrites et orales d'un niveau minimal A1 dans une des langues nationales pour participer aux cours. Au besoin, ils peuvent suivre le cours «fide» spécifique à l'hôtellerie et

à la restauration, et donc particulièrement adapté pour se préparer à la formation. Ce dernier se base en effet sur des scénarios concrets et permet d'acquérir les connaissances linguistiques spécialisées nécessaires dans les domaines concernés. Un certificat Progresso, reconnu à l'échelle nationale, est délivré à l'issue des cours. Une formation inédite viendra l'an prochain compléter les propositions actuelles, «Progresso Allrounder», qui se déroulera sur le site de Hotel & Gastro formation Suisse, à Weggis. Celle-ci est destinée aux employés polyvalents intervenant dans différents secteurs dans un établissement. Elle permet, précise les partenaires sociaux dans un communiqué de presse commun, d'acquérir des

connaissances de base combinées en cuisine, dans le service et l'intendance. La formation Progresso et le cours de langue «fide» font partie des offres financées par la Convention collective nationale de travail (CCNT) de l'hôtellerie-restauration. «Ce que beaucoup ignorent et qui doit être davantage souligné, c'est qu'en plus des subventions, de généreuses compensations de salaires sont également versées aux établissements», explique, par voie de communiqué, Mike Kuhn, vice-directeur et responsable de la formation de Hotel & Gastro formation Suisse. ■

Informations supplémentaires sur: mon-progresso.ch

BRÈVE

GENÈVE «FAIR WEEK», LA SEMAINE ÉQUITABLE ET SOLIDAIRE

Pour la quatrième année consécutive, le mouvement du commerce équitable à Genève organise la *Fair Week*, du 17 au 26 novembre 2023. Cette semaine consacrée au commerce équitable et à la solidarité propose une série d'activités visant à «remettre en question nos habitudes de consommation excessives, à adopter des modes de consommation plus durables et équitables, et à (re)découvrir des options respectueuses des limites planétaires, des droits humains et de l'éthique». Une table ronde sur le commerce équitable, un café-couture pour donner une seconde vie aux habits ou encore un

marché durable sont autant de propositions qui s'opposent aux dérives du Black Friday. Les organisateurs soulignent: «L'urgence climatique et les violations répétées des droits humains tout au long de la chaîne de production nous obligent à réfléchir à notre rôle individuel en tant que consommatrices et consommateurs, alors que notre mode de vie impacte souvent les populations marginalisées des pays du Sud.» ■ AA

Plus d'informations et programme sur: fairtradetown.ch/fr/fairweek2023



AGENDA UNIA

BIENNE

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Bienne: pour connaître les heures d'ouverture du secrétariat et de la caisse de chômage, merci d'appeler le 032 329 33 33.

Granges-Longeau: pour connaître les heures d'ouverture, merci de contacter le 032 653 01 11.

Lyss: le guichet est fermé. Une permanence téléphonique est ouverte au 032 329 33 33.

Autres informations sur bienne-soleure.unia.ch

FRIBOURG

PERMANENCES

La permanence est ouverte par téléphone au 026 347 31 31 et par e-mail à fribourg@unia.ch.

En cas de nécessité, un rendez-vous avec une ou un secrétaire syndical peut être fixé par téléphone.

Les plages de temps encore disponibles sont fournies lors de l'appel téléphonique.

Les entretiens ont lieu à Bulle ou à Fribourg.

BULLE - CHALET DE L'ENTRAIDE DE MONTBARRY-LE PÂQUIER

Locations: veuillez vous adresser à M. et Mme Carlos et Augustina Pinto au 078 803 62 43 ou carlosmendes614@gmail.com

GENÈVE

HORAIRES DU SECRÉTARIAT

Nous sommes ouverts le lundi de 14h à 18h, et les mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Les permanences restent sur rendez-vous (à fixer au guichet ou par téléphone au numéro ci-dessous). Les adhésions pouvant être réalisées à nos guichets, nous invitons les personnes qui ne sont pas membres et qui souhaitent un conseil à se présenter dans nos locaux. Permanence téléphonique du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h au 0848 949 120.

CAISSE DE CHÔMAGE

Réception: rue des Gares 12, 1201 Genève.

Guichets: 9h-12h et 14h-17h, sauf lundi matin.

Permanence téléphonique: 058 332 11 32.

De 8h à 12h et de 13h30 à 17h,

sauf le mercredi après-midi.

Contact par email ou envoi des documents:

sans-emploi.ch/espace-client

Formulaires U1: geneve.pdu1@unia.ch

GRUPE DES RETRAITÉS

Comité des retraités

Les réunions ouvertes à tous les membres ont lieu

les 2^e mardis du mois de 10h à 13h, dans les locaux du syndicat, 5, ch. Surinam.

NEUCHÂTEL

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel

Permanences syndicales: lundi, mercredi et jeudi de 15h à 18h.

Ouverture des secrétariats: du lundi au jeudi

de 10h à 12h et de 15h à 18h et le vendredi de 10h à 12h.

Fleurier

Permanences syndicales:

les jeudis de 13h à 18h tous les 15 jours.

Ouverture du secrétariat:

le mardi de 10h à 12h et de 15h à 18h.

Le Locle

Ouverture du secrétariat:

mardi et jeudi, de 10h à 12h et de 15h à 18h.

Permanence téléphonique pour toute la région: du lundi au vendredi de 10h à 12h et du lundi au jeudi de 14h à 18h au 0848 203 090.

LA CHAUX-DE-FONDS

GRUPE DES RETRAITÉS

Assemblée générale

L'assemblée générale aura lieu le mercredi 22 novembre à 11h au restaurant piscine-

VALAIS

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Téléphone: 027 602 60 00 de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h30.

Ouverture des guichets: lundi, mercredi et vendredi.

Sion, Sierre, Martigny, Monthey:

de 9h à 11h30.

Permanences du soir

Sierre: lundi de 17h à 19h.

Monthey: mardi de 17h à 19h.

Sion: jeudi de 17h à 19h.

Martigny: jeudi de 17h à 19h.

Martigny: jeudi de 17h à 19h.

CAISSE DE CHÔMAGE

Téléphone: 058 332 11 32.

Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de

13h30 à 17h.

Ouverture des guichets:

Martigny, Monthey, Sierre, Sion

Lundi et mardi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h,

mercredi de 8h30 à 11h30, jeudi et vendredi de

8h30 à 11h30 et de 14h à 16h.

VAUD

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Les secrétariats de Lausanne, Yverdon, Vevey et du Sentier ont un numéro de

téléphone commun. Vous pouvez les contacter

au 0848 606 606 ou au 0041 848 606 606

depuis la France.

Les permanences des secrétariats ci-dessus se font

uniquement sur rendez-vous. Elles ont lieu

les lundi, mardi et jeudi de 14h à 18h.

Pour les autres secrétariats, renseignez-vous

par téléphone.

Horaires téléphoniques:

Lundi à vendredi matin de 8h30 à 12h.

Lundi après-midi de 13h30 à 17h.

Mardi et jeudi de 13h30 à 18h.

Mercredi après-midi fermé.

Vendredi après-midi de 13h30 à 16h.

CAISSE DE CHÔMAGE

Lausanne, Vevey, Aigle, Morges, Nyon, Crissier, Yverdon, Payerne, Le Sentier

En lieu et place de l'envoi d'e-mails, les demandeurs d'emploi doivent désormais contacter la caisse de chômage au moyen du formulaire de contact internet disponible sur la page d'accueil sans-emploi.ch.

L'objectif de ce formulaire est de fournir des réponses à de nombreuses questions via la FAQ, il permet d'éviter de l'attente au téléphone et fluidifie le traitement.

Nous restons évidemment accessibles aux

assurés par téléphone au 058 332 11 32 (numéro unique pour la Suisse Romande).

RIVIERA - EST VAUDOIS

GRUPE DES RETRAITÉS

Le comité du Groupe des retraités rappelle à tous ceux qui ne se sont pas encore inscrits à l'assemblée générale statutaire du

7 décembre de contacter Jean-Paul de Régibus

pour un éventuel rattrapage. Et rappelle qu'un

poste au sein du nouveau comité devra être

repeuplé à cette occasion.

Jean-Paul de Régibus, président

WWW.EVENEMENT.CH

FAR WEST EN VALAIS: DES MONTEURS EN CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES PAYÉS AU LANCE-PIERRE

La semaine dernière, Unia a dénoncé un cas de dumping salarial sur le chantier de l'héliport de l'Hôpital de Sion. La direction des travaux a réagi le jour même

Aline Andrey

«Si tous les cas de dumping salarial étaient réglés aussi vite, ce serait génial!» Le responsable construction et artisanat d'Unia en Valais, Serge Aymon, ne cachait pas sa satisfaction la semaine dernière. A la suite de la dénonciation du syndicat, la direction des travaux de l'Hôpital de Sion a réagi immédiatement. Les travailleurs temporaires d'une entreprise de location de service hollandaise devront donc être payés au tarif exigé par la Convention collective de travail de la construction métallique. De surcroît, les activités illégales de cette société doivent également être réglées, car la Loi sur le service de l'emploi (LSE) interdit la location de service de l'étranger vers la Suisse. Or, l'entre-



prise hollandaise Bayards Aluminium Constructions a mandaté l'entreprise de location de services de son pays We Work Heart. Cette dernière a engagé des travailleurs de Pologne, de Slovaquie, de Lettonie et des Pays-Bas.

VIOLATION DE LA LOI ET DE LA CCT

Le communiqué d'Unia a été publié le matin du 9 novembre. Il dénonçait cette situation et précisait que les monteurs de l'héliport du nouvel hôpital de Sion n'étaient payés que 14,98 euros l'heure. «Selon la Convention collective de travail, ils auraient pourtant droit à 29,90 francs l'heure», indiquait le syndicat, en demandant à la direction de l'Hôpital de Sion «de mettre un terme à la violation de la loi sur son chantier et de veiller à ce que les employés reçoivent leur salaire complet».

Les monteurs étaient également lésés au niveau des frais en ne recevant que 10 francs par jour pour les repas, alors que la CCT prévoit 18 francs. «En tout, les travailleurs se font escroquer de quelque 3000 francs par mois. Au moins, car depuis le 22 octobre, ils n'ont plus reçu de salaire du tout, bien qu'un paiement hebdomadaire ait été convenu», s'est encore insurgé Unia. «La direction de chantier a été très sur-



Les travailleurs intérimaires, venant de Pologne, de Slovaquie, de Lettonie et des Pays-Bas, étaient payés 14,98 euros l'heure pour construire l'héliport de l'hôpital de Sion. La CCT de la branche prévoit le double. Leurs frais de repas étaient également réduits drastiquement.

prise par cette situation et a indiqué vouloir intervenir immédiatement auprès du mandataire pour corriger le tir», a confié Serge Aymon, l'après-midi même. Dans un communiqué, la direction de l'Hôpital du Valais a précisé vouloir «tout entreprendre pour faire respecter les conditions minimales en vigueur en Suisse»: «Cet engagement a été confirmé à la mi-journée au sortir d'une rencontre constructive avec les représentants du syndicat Unia».

L'Hôpital du Valais a par ailleurs ajouté que les travaux d'extension de l'établissement ont été attribués «à des entreprises suisses et valaisannes dans 98% des cas».

Les travaux de construction métallique de l'héliport confiés à la société hollandaise ont eux commencé le 16 octobre et sont prévus jusqu'à fin décembre. Plus largement, ce cas flagrant de dumping salarial démontre, selon le syndicat, «une fois de plus l'importance des

mesures d'accompagnement en vigueur». Et de conclure: «Elles seules permettent de protéger tous les travailleuses et travailleurs en Suisse contre les abus et le dumping salarial, quelle que soit leur origine. Pour Unia, il n'est pas question de détériorer les mesures d'accompagnement, elles doivent au contraire être améliorées.» ■

Bâle: Cas flagrant de dumping salarial

Des travailleurs détachés auraient été escroqués pour plus de 738 000 francs sur un chantier bâlois, dénonce Unia, qui réclame une amélioration des mesures d'accompagnement

Sonya Mermoud

Quelque 90 ouvriers polonais, lituaniens et lettons œuvrant, entre 2020 et 2021, au démantèlement de l'ancien site industriel Rohner de Pratteln à Bâle n'ont gagné en moyenne que 9 francs l'heure, voire même 5 francs, au lieu d'environ 27 francs. Les heures de travail ont également été massivement dépassées. Ces informations ont été rapportées par Unia dans un récent communiqué de presse. Elles font suite à la publication d'un compte rendu, le 3 novembre dernier, dans le journal des PME *Standpunkt der Wirtschaft*, sur ce cas de dumping salarial. Et du rapport de contrôle qui a confirmé les soupçons en ce sens. «L'article atteste les renseignements que le syndicat avait reçus des salariés concernés. Au total, les travailleurs auraient été escroqués de plus de 738 000 francs», chiffre Nico Lutz, responsable du secteur de la construction d'Unia. Le maître d'ouvrage, l'entreprise allemande KD Pharma, avait fait appel, par l'intermédiaire d'un prestataire hollandais, à plusieurs sous-traitants pour effectuer les travaux de démantèlement. Le contrôle du marché du travail de Bâle avait tenté, à l'époque,

sur la base d'indications de sous-enquête manifeste, d'interrompre les travaux. Sans succès.

POUR UN DROIT D'ARRÊTER LES CHANTIERS

«Cette situation montre la nécessité de développer de manière ciblée les mesures d'accompagnement à la libre circulation. Les cantons ainsi que les organes de contrôle qu'ils ont mandaté doivent avoir la possibilité d'ordonner des interruptions de travail dans des cas flagrants», ajoute le responsable syndical, estimant que, de cette manière, il y aurait eu une bonne chance de régler la sous-enquête. «Les infractions sont certes aujourd'hui confirmées, mais cela arrive des années plus tard. On connaît les entreprises fautiveuses, mais elles sont déjà parties depuis longtemps, ce qui rend incertain le recouvrement des créances.» Nico Lutz note par ailleurs que la responsabilité du maître d'ouvrage doit être engagée, pas seulement celle de la société. «Il doit se soucier que les conditions de travail minimales soient respectées.» Dans ce contexte, Unia revendique une amélioration des mesures d'accompagnement, non leur affaiblissement, comme le laissent entendre les discussions menées actuellement avec l'Union européenne. «L'UE remet

en question des éléments centraux du dispositif dont le paiement des frais des repas, logements, etc., par les entreprises détachant des travailleurs. Elle fait pression pour que les directives des pays d'origine s'appliquent, non celles suisses.»

RISQUE DE DISCRIMINATION

La menace de détérioration de la réglementation sur les frais se traduirait par une discrimination massive de l'ensemble des travailleurs détachés. «Ceux-ci devraient renoncer à une part considérable de leurs droits salariaux actuels. Ils seraient traités différemment de leurs homologues suisses. Dans les cas Rohner, cela aurait concrètement signifié que des milliers de francs par travailleur n'auraient pas pu être réclamés, constituant une véritable invitation au dumping salarial.» Les entreprises helvétiques subiraient, de leur côté, un net désavantage concurrentiel. «Cette question, conclut encore Nico Lutz, fait partie des principales pierres d'achoppement avec l'UE comme celles des contrôles que les syndicats entendent bien protéger. Il faut absolument améliorer les mesures d'accompagnement, non les détériorer.» ■

BRÈVE

TRIBUNAL SUCCÈS ENVISAGEABLE POUR UNE PLAINTE CLIMATIQUE CONTRE HOLCIM



Victoire d'étape pour les quatre plaignants de l'île de Pulau Pari en Indonésie exigeant du cimentier Holcim réparation en raison de sa responsabilité dans le réchauffement climatique à l'origine d'inondations qui noient régulièrement leur terre: le Tribunal cantonal de Zoug vient d'approuver leur requête d'assistance judiciaire, comme le rapporte un communiqué de presse de l'EPER et de ses partenaires dans ce dossier. La juridiction est parvenue à la conclusion que les plaignants étaient «dépourvus de moyens» au sens juridique du terme et que leur demande ne paraissait pas dénuée de toute chance de succès.

«Cette décision confirme le droit des personnes des pays du Sud à pouvoir accéder à une autorité judiciaire indépendante en Suisse, conformément aux droits humains», commente les ONG actives dans cette affaire. Rappelons que les Indonésiens en question réclament au cimentier suisse une indemnisation de 20 000 francs pour les dommages déjà causés à leur île qui a perdu 19% de son territoire et dont les activités de pêche et le tourisme sont menacés. Ils revendiquent aussi une contribution aux mesures visant à prévenir des dégâts futurs et une réduction drastique de ses émissions de gaz à effet de serre (voir L'ES du 10 août 2022). La conciliation entre la multinationale et les plaignants n'ayant pas abouti, ils ont saisi la justice fin janvier dernier (L'ES du 8 février).

Holcim était opposé à l'octroi de l'assistance judiciaire, peut-on encore lire dans le communiqué, mais ses arguments n'ont pas convaincu. Le tribunal n'a pas écarté la possibilité que les requérants obtiennent gain de cause. Comme il a estimé qu'ils étaient libres de décider qui ils souhaitaient poursuivre en justice même si d'autres organismes ou personnes pourraient aussi être traduits en justice pour les mêmes raisons. ■ SM

PORTUGAIS: LE RETOUR AU PAYS

La population portugaise ne cesse de diminuer depuis 2017. L'an passé, par exemple, ce sont quelque 11 000 ressortissants de ce pays qui ont quitté la Suisse pour retourner dans leur patrie d'origine. Qui sont ces Lusitaniens qui repartent? Qu'est-ce qui motive leur choix? L'argent ou la *saudade*?...

Propos recueillis par
Alain Portner

Depuis 2017, et pour la sixième année consécutive, le nombre de Portugaises et de Portugais vivant en Suisse a baissé... Même si, avec un effectif dépassant encore les 250 000 âmes, elle reste la troisième plus importante communauté étrangère vivant sur sol helvétique, derrière les Allemands et les Italiens. Mais pourquoi, après des décennies d'immigration, les ressortissants de la Lusitanie sont-ils plus nombreux à partir de notre pays qu'à s'y installer? Tentative d'explication avec la sociologue Liliana Azevedo, qui a récemment soutenu une thèse sur la migration de retour des Portugais de Suisse à l'Institut universitaire de Lisbonne, et est actuellement postdoctorante à l'Université de Neuchâtel.

QUESTIONS RÉPONSES

Aujourd'hui, de plus en plus de Portugais rentrent au pays. Est-ce un phénomène nouveau?
Non, il y a toujours eu des départs. Avec, c'est vrai, deux pics importants liés au contexte économique des deux pays. Le premier durant la seconde moitié des années 1990, ce qui coïncide avec la crise dont souffre la Suisse à ce moment-là et au boom économique dont bénéficie le Portugal à la même époque. Et le deuxième, qui a démarré progressivement dès 2014-2015 avant d'enfler de manière exponentielle à partir de 2017. Depuis

cette année-là, on comptabilise plus de 10 000 départs par an.

Qui sont ces Portugais qui retournent actuellement au pays?

Jusqu'en 2016, les deux tiers sont des départs des permis B et L. Il s'agit de gens arrivés en Suisse à la suite de la crise économique qui s'était abattue sur le Portugal dès 2008, de gens donc qui sont là depuis peu d'années et n'ont pas encore créé de fortes attaches avec la Suisse. Et ensuite, à partir de 2016, on assiste à une forte hausse des permis C parmi ceux qui rentrent (48% en 2017, 57% en 2019 et 62% en 2021, *ndlr*), soit des gens qui sont là depuis plus longtemps. On constate aussi que la tranche d'âge des plus de 50 ans a plus que doublé et représentait, en 2021, pratiquement 40% des départs, et c'est ça la nouveauté de ces dernières années.

Qu'est-ce qui a poussé les plus jeunes – les personnes au bénéfice d'un permis B – à partir?

Dès 2015, la situation économique s'est redressée au Portugal, avec le boom du tourisme et la stratégie du nouveau gouvernement visant à attirer des investissements étrangers. Tout a concouru à donner une image positive du Portugal, qui est désormais vu comme l'endroit où il faut aller en vacances, où il faut investir. Ça a eu un impact sur les Portugais à l'étranger et beaucoup de celles et ceux qui formulaient une intention de retour ont osé faire le pas.

Le gouvernement portugais fait d'ailleurs tout pour encourager le retour de ses ressortissants exilés à l'étranger!

Effectivement. En 2019, il a mis en place le programme «*Regressar*» qui veut dire «Rentrer chez soi». Ce programme cible surtout les travailleurs jeunes et qualifiés, et c'est avant tout un message politique qui dit aux migrants partis récemment: «Revenez, le pays a besoin de vous!» Et c'est vrai qu'il en a besoin, car beaucoup de secteurs vivent une pénurie de main-d'œuvre. Après, je ne pense pas que ces mesures d'incitation aient une influence décisive sur le retour.

Et les plus de 50 ans, pourquoi quittent-ils la Suisse en masse?

Les plus anciens migrants – arrivés, pour la plupart, dans les années 1980 – ont atteint ou vont atteindre l'âge de la retraite. Et tout le monde sait, Suisses y compris, qu'il est très difficile d'un point de vue économique de vivre en Suisse avec une retraite. D'autant plus quand on est migrant et qu'on a occupé des postes peu qualifiés et donc peu rémunérés. Ces derniers ne partent pas toujours par libre choix, mais par contrainte économique.

Mais il y a aussi une forte culture du retour chez les migrants portugais, non?

Oui, et des études l'attestent: cette idée que l'on migre seulement pour quelques années et qu'après on retourne au pays est très présente parmi la communauté portugaise. Beaucoup de gens rentrent parce qu'ils ont gardé intacte leur aspiration initiale au retour. Mais beaucoup rentrent malgré leur désir de vieillir en Suisse, car c'est, matériellement, la solution la plus viable. Donc, ces derniers changent leur projet de vie en fonction des ressources dont ils disposent.

La fameuse *saudade* a-t-elle aussi un impact sur leur décision de rentrer au pays?

Ah, la *saudade*, la nostalgie du pays. On dit même «mourir de *saudade*», c'est dire la force de ce sentiment. Certains y succombent et rentrent. Tandis que d'autres se disent: «C'est bien là-bas, mais je suis bien aussi ici. Donc, lorsque je ressens de la *saudade*, je mange

un *pastel de nata* (une tartelette à la crème, *ndlr*) et c'est bon!» Aujourd'hui, on utilise également beaucoup les technologies – internet, WhatsApp, etc. – pour contrer cette nostalgie du pays. Du coup, on vit à la fois ici et là-bas.

Les Portugais qui sont repartis, vivent-ils heureux dans leur patrie d'origine?

Ceux qui sont restés longtemps loin de leur pays se sentent un peu comme des étrangers chez eux. Ils se retrouvent en décalage, ils doivent se réadapter

à leur nouvel environnement. C'est pour cela qu'il faut parler de migration de retour. En fait, ils cherchent à être heureux là où ils sont, exactement comme ils l'ont fait des décennies plus tôt en venant en Suisse. ■



Sociologue, Liliana Azevedo a réalisé une thèse sur la migration de retour des Portugais de Suisse.

«C'EST LE BON MOMENT POUR PARTIR»

SANDRINE (35 ANS), TIAGO (35 ANS) ET RYAN (5 ANS) OLIVEIRA Le 7 septembre dernier, Sandrine Oliveira a quitté La Chaux-de-Fonds avec son fils Ryan pour aller vivre dans un village situé non loin de São João da Madeira et de Porto. Tiago, le mari, les a rejoints fin octobre. «Je crois que c'est vraiment le bon moment pour partir, expliquait-il avant son départ. Notre enfant commence l'école enfantine et pourra ainsi apprendre à bien parler portugais, mon entreprise actuelle m'a offert un poste dans l'atelier de polissage qu'elle a ouvert là-bas, nous avons l'opportunité d'habiter la maison des parents de mon épouse et, en plus, ce changement devrait être profitable à sa santé.» Cette dernière souffre depuis longtemps d'une polyarthrite et est au bénéfice d'une demi-rente AI. «Ma rhumatologue estime que le climat et la nourriture pourraient calmer mes crises.» Ce couple pense aussi que la vie au Portugal sera plus agréable – «plus *chill*» comme ils disent – qu'ici. «Ça n'empêche pas qu'on adore la Suisse, d'ailleurs on la quitte avec un pincement au cœur et c'est sûr qu'on y reviendra pour voir la famille et nos amis.»

Même s'ils bénéficient du programme «*Regressar*» (aide au retour et diminution de moitié des impôts durant cinq ans), les Oliveira assurent que l'aspect financier n'a guère pesé dans leur décision. En tout cas moins que le mal du pays qui tourmente davantage Monsieur que Madame. «Sandrine est Suisse!» Il rit. C'est vrai que, contrairement à lui, elle n'a pas grandi au Portugal. «Je n'y ai vécu que pendant les trois ans durant lesquels j'ai fait le lycée, soit entre 17 et 20 ans. C'est là que j'ai rencontré Tiago. Et après les études, on est venu s'installer à La Chaux-de-Fonds. A cette époque, je ne me voyais vraiment pas rester au Portugal.»

Aujourd'hui, elle a mûri. Mais elle a quand même quelques inquiétudes que partage son mari. «On devra s'adapter à d'autres réalités, c'est sûr. Mais notre décision est prise et on va de l'avant.» ■



THIERRY PORCHET



Les préparatifs vont bon train en ce jour de début septembre à la Chaux-de-Fonds, peu avant le départ de Ryan et de sa maman. Le fiston arbore fièrement le maillot du FC Porto. «Je crois que c'est vraiment le bon moment pour partir», souligne Tiago, le papa, même si ce n'est pas sans pincement au cœur.

«NOUS N'AVIONS PAS LE PROJET DE RETOURNER AU PORTUGAL»

MARIA FERNANDA (69 ANS) ET JAIME (72 ANS) QUITÉRIO La migration portugaise a pris son véritable essor en Suisse dans les années 1980. Maria Fernanda et Jaime font partie de cette première vague. A l'époque, lui a quitté le Portugal pour des questions économiques. Elle pour des raisons personnelles: «Je suis partie sur un coup de tête, dans l'espoir de vivre une vie différente.» Ces deux exilés se sont rencontrés à Lausanne. Ils se sont mariés et ont eu une fille et un garçon. Après avoir enchaîné plusieurs petits boulots, «au noir jusqu'à l'obtention d'un permis de séjour», Maria Fernanda a décroché un poste de secrétaire, plus conforme à ses aspirations et ses compétences. Jaime, lui, a fait de mauvaises expériences dans l'agriculture avant d'ouvrir son propre garage. La crise l'a malheureusement obligé à fermer boutique et il a poursuivi sa carrière comme taximan. Tous les deux ont travaillé jusqu'à leur départ en 2018 pour Portalegre, où se trouvait la maison familiale dont avait héritée Madame.

«Nous n'avions pas le projet de retourner au Portugal. Si nous avons quitté Lausanne, c'est parce que notre retraite est trop modeste pour nous permettre de vivre en Suisse. Il aurait fallu demander les prestations complémentaires, mais ça nous ne le voulions pas!» Pas plus qu'ils ne souhaitaient être aidés par leurs enfants restés sur les bords du Léman. Ce retour au pays a surtout contrarié Maria Fernanda: «Pour moi, qui était bien en Suisse (elle a même demandé et obtenu sa naturalisation), ça a été un creve-cœur! Je crois que je n'arriverai jamais à m'intégrer tout à fait ici, je me sens vraiment comme une étrangère dans mon propre pays.» Jaime, lui, s'est facilement adapté et affirme ne rien regretter... ■



DR